

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG Centre national de gestion

Arrêté du 16 décembre 2015 portant inscription au titre de l'année 2016 au tableau d'avancement à la hors-classe des personnels de direction

NOR : AFSN1530965A

La directrice générale du Centre national de gestion,
Vu l'article L.6141-1 du code de la santé publique ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2005-926 du 2 août 2005 modifié relatif au classement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée ;
Vu l'arrêté du 2 août 2005 modifié relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 ;
Vu l'avis de la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des personnels de direction des établissements énumérés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée, en séance du 15 décembre 2015,

Arrête :

Article 1^{er}

Les directeurs d'hôpital de classe normale ci-après sont inscrits au titre de l'année 2016 au tableau d'avancement à la hors-classe des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée comme suit :

Sont nommés au 1^{er} janvier 2016 :

- 1 CARON (Françoise).
- 2 CARRE (Brieuc).
- 3 CAVAZZONI (Christine).
- 4 CHALET (Cécile).
- 5 CHARDEAU (Marie).
- 6 ERRERA (Vincent).
- 7 FAVRE (Florence).
- 8 FERNANDEZ-EZAVIN (Mylène).
- 9 FLINOIS (Emeline).
- 10 GAYRARD (Yasmina).
- 11 GONNARD-TOURRE (Laurence).
- 12 HODOT (Anne-Marie).
- 13 JOLLIVET (Stéphanie).
- 14 LAUZE (Benoît).
- 15 LELAQUET (Frédéric).

- 16 LUCENO (Jean-Claude).
- 17 MANGOT (Vincent).
- 18 MARTEL-DELAUNAY (Florence).
- 19 MERGNAC (Thierry).
- 20 NOEL (Émilie).
- 21 NOZAHIC-PEAN (Anne-Laure).
- 22 PIEUCHARD (Jérôme).
- 23 RICHARD (Isabelle).
- 24 RIZET-PAPET (Lauren).
- 25 SANABRE (Georges).
- 26 SANQUER (Ronan).
- 27 TEULIER (Francis).

Sont nommés à une date ultérieure :

- 28 GARNIER (Emmanuelle), 16 janvier 2016.
- 29 KNOFF (Alain), 1^{er} mars 2016.
- 30 BUREAU (Pierre-Yves), 3 mars 2016.
- 31 MELLOTT (Florian), 9 mars 2016.
- 32 ALEXANDRE (Nicolas), 1^{er} avril 2016.
- 33 ALLAIN (Pierre-Yves), 1^{er} avril 2016.
- 34 BERTRAND-MAPATAUD (Marc), 1^{er} avril 2016.
- 35 BILLET (Aurore), 1^{er} avril 2016.
- 36 BOSSER (Pierre), 1^{er} avril 2016.
- 37 CARON (Marie), 1^{er} avril 2016.
- 38 CAVELIER (Florent), 1^{er} avril 2016.
- 39 CHARLES (Julien), 1^{er} avril 2016.
- 40 CUCUZZELLA (Salvator), 1^{er} avril 2016.
- 41 DESCAMPS (Céline), 1^{er} avril 2016.
- 42 GARCIA-VIANA (Audrey), 1^{er} avril 2016.
- 43 JEHANNO (Laëtitia), 1^{er} avril 2016.
- 44 LANGELLIER (Anne), 1^{er} avril 2016.
- 45 LECAS (Bernard), 1^{er} avril 2016.
- 46 LIORT (Audrey), 1^{er} avril 2016.
- 47 MAINPIN (Clémence), 1^{er} avril 2016.
- 48 MEDELLI (Jean-François), 1^{er} avril 2016.
- 49 MULLER (Marie), 1^{er} avril 2016.
- 50 OLLIVIER (Bérénice), 1^{er} avril 2016.
- 51 PERSONENI (Évangéline), 1^{er} avril 2016.
- 52 RAUSCENT (Caroline), 1^{er} avril 2016.
- 53 RICHARD (Jean-Rémi), 1^{er} avril 2016.
- 54 RIPERT-TEILHARD (Bastien), 1^{er} avril 2016.
- 55 ROUSSELOT-SOULIERE (Anne), 1^{er} avril 2016.
- 56 SCHEIBERT (Hadrien), 1^{er} avril 2016.
- 57 SPINHIRNY (Frédéric), 1^{er} avril 2016.
- 58 THUILLEAUX (Julie), 1^{er} avril 2016.
- 59 VIAL (Amandine), 1^{er} avril 2016.
- 60 ZANTMAN (Gaëlle), 1^{er} avril 2016.
- 61 MANTZ (Timotheé), 20 avril 2016.
- 62 AUFAURE (Sandrine), 1^{er} mai 2016.
- 63 LE GOFF (Karen), 3 mai 2016, sous réserve de réintégration.

- 64 DE MENACA (Charles), 1^{er} juillet 2016.
- 65 OUDIN (Christelle), 1^{er} septembre 2016.
- 66 LE POITTEVIN (Mathieu), 7 septembre 2016.
- 67 AUBERT (François-Jérôme), 1^{er} octobre 2016.
- 68 BURBAUD (Isabel), 1^{er} octobre 2016.
- 69 LARIVIERE (David), 1^{er} octobre 2016.
- 70 CABALLERO (Robert), 1^{er} novembre 2016.
- 71 COURY (Anneliese), 9 décembre 2016, sous réserve de réintégration.

Article 2

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteur de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent.

Article 3

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 16 décembre 2015.

Pour la directrice générale et par délégation :
La directrice générale adjointe,
M.-C. CHÂTENAY-RIVAUDAY-MAREL